



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 575

RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE L'ARÉNA FRÈRE ARTHUR-BERGERON (1^{ER} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022)

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 19 juillet 2021, le règlement n° 575 sur la tarification de l'Aréna Frère Arthur-Bergeron (1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022) a été adopté.

Le règlement n° 575 entre en vigueur le 22 juillet 2021, jour de sa publication sur le site Web de la Ville de Ville-Marie, et est aussi disponible pour consultation au bureau du greffe situé à l'hôtel de ville au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 22 juillet 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis le 22 juillet 2021 et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 22 juillet 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 juillet 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier